

Mesures techniques de conservation pour certains stocks de grands migrants: recommandations des organisations régionales de pêche

2002/0189(CNS) - 13/01/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Yves PIETRASANTA (Verts/ALE, F), le Parlement européen a approuvé la proposition sous réserve d'un amendement spécifiant que l'usage d'avançons en monofilament sur les émerillons est obligatoire afin de faciliter la remise à l'eau volontaire des makaires bleus et des makaires blancs vivants. Le Parlement juge en effet préférable, puisque, selon la CICTA, les makaires (ou marlins) bleu et blanc sont deux espèces surpêchées, d'exiger cette mesure au lieu de seulement l'encourager. Cela facilitera aussi la remise à l'eau en vie des requins, un objectif figurant dans la résolution 2001-11 de la CICTA.